

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 44 (1910)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1910.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,

fr. 3,50 pour l'étranger

Organé

du Jura
qui
se
peut
faire

OURS, LOUPS ET LYNX

LES LOUPS DANS LE JURA CENTRAL

(SUITE)

Pour chercher à raccorder la date de 1745, à laquelle se clôt la liste Petitpierre, à l'époque actuelle, j'ai consulté aux archives de l'Etat les Manuels du Conseil d'Etat, le Registre de la Direction des Chasses (1815 - 1831) et le dossier « Chasse ». Ces sources ne m'ont fourni que les mentions de 22 loups tués de 1745 à 1845. De nouveau, ce chiffre est au-dessous de la réalité. Il faudrait pour s'en rapprocher pouvoir consulter les archives communales. Bien des indices font en effet présumer que le nombre des loups tués a dû être plus grand; tout d'abord la fréquence des chasses générales ordonnées par le gouvernement et les communes ou organisées sur l'initiative des chasseurs. Le major Benoît des Ponts, mort le 22 Février 1825 à l'âge de 94 ans et qui avait le titre de « lieutenant des chasses » a, durant sa longue carrière, dirigé un grand nombre de traques et tué plusieurs loups. Le pasteur Andrié écrivait des Ponts en 1825 (Musée neuch. 1887): « Il n'est ici presque aucun tireur de l'âge de 40 ans et au-delà qui n'ait tué au moins un de ces carnassiers. Depuis dix ans que je suis ici, il n'y a eu que deux traques au loup; jadis, il y en avait plus d'une par année ». Voici quelques notes sur les derniers loups tués:

Le 8 Novembre 1827, Victor Montandon tue une louve près de sa maison à Chincel et le 21 Novembre un second loup au même endroit. Il touche les deux primes et obtient selon l'usage, un permis de chasse gratuit pour 2 ans.

Le 22 Juin 1829, David François Montandon tue une louve au-dessus de la Maison blanche, sur le pâturage de l'hoirie de feu D^r Fréd. Sandoz, rière la Juridiction de la Brésine.

Le 17 Mars 1836, Ulysse Seanneret de la Brésine blesse un loup aux Fontenettes. L'animal, dépiqué grâce aux traces de sang, est abattu le lendemain au haut de la côte d'Argon, au-delà de la frontière, par Aug. Matthey de l'Etang et S^r François Marillier.

Le 23 Août de la même année, S^r Fluguenin, puis S^r et S^r Serrenoud de la Brésine blessent un loup qu'ils perdent. Mais le 1^{er} Septembre l'animal est trouvé mort dans les forêts de la Juridiction des Verrières.

Le 1^{er} Septembre 1838, Ch. Aug. Seanneret et S^r Constantin Garnache, dans une chasse à laquelle ont pris part une soixantaine de personnes, tuent un loup dans le bois du Vieux rière la Brésine. Dans ces trois derniers cas, le Conseil d'Etat accorde la prime de trois louis (environ 70 francs), et ordonne l'expédition du rôle de la taxe à percevoir des communautés.

Le 16 Juin 1839, le gouvernement fait afficher l'avis suivant :

« Des loups ont été tués il y a peu de jours et des dégâts commis par eux parmi le menu bétail dans divers lieux de la Principauté, notamment dans la Juridiction de la Brésine, à la Courne, à la Soux-du-Blâne, etc. Les habitants des campagnes en sont avertis, afin qu'ils prennent les mesures de précaution que requiert la sûreté de leur bétail. Les Officiers de Juridiction inviteront en outre les chasseurs à se mettre à la recherche de ces animaux dangereux. Le Gouvernement, tout en s'assurant que le désir de rendre au pays un service utile suffira pour exciter le zèle des chasseurs, continue à promettre pour chaque loup tué la prime ordinaire de trois louis. »

Se Président du Conseil d'Etat : (signé) Chambrier.

Le 3 Juillet, le Conseil d'Etat ordonne une chasse générale et en remet l'organisation au Justicier Galerel de Savagnier. Le 5 Juillet, le Justicier avise le gouvernement que 200 hommes armés et 100 traqueurs prendront part à la chasse. Celle-ci se donne le 11 ou le 12 Juillet. Dès le 13, le Justicier écrit à l'officier que le mercredi matin 10 Juillet, le loup venait de dévorer une chèvre au bas des prés de Chuffort ; la traque partant de Chuffort poussa jusqu'à Chasseral, et le Justicier ajoute : « Alors que nous cherchions ce loup à Chasseral, il venait de dévorer un mouton aux Loges et un chien aux Hauts-Geneveys ». Une seconde battue eut lieu également sans résultats deux ou trois semaines plus tard. Le loup avait encore attaqué le 23 Juillet un jeune boeuf de 6 à 8 mois au-dessus de Fontaines.

Le 12 Décembre 1840, 70 chasseurs de la Brésine, sous la direction du capitaine Ch. Aug. Jeanneret, tuent un loup dans la forêt de l'Harmont. La prime accordée est de six louis.

Le 27 Juin 1843, Ch. Aug. Jeanneret, capitaine, et Aug. Montandon de la Brésine, dans une battue à laquelle prennent part un grand nombre de chasseurs, tuent un loup dans la forêt du Paux. (Prime : six louis).

Le 14 Février 1845, 19 chasseurs de la Chaux-de-Fonds et des Epurations tuent un jeune loup sur Bouillerel. Ils en font l'offrande au Musée de la Chaux-de-Fonds, où il figure encore. (Prime : trois louis).

D'après le Musée neuchâtelois (1889, p. 132), le loup qui figure dans la collection de la Faune neuchâteloise du Musée de Neuchâtel aurait été tué vers 1837, non loin de la Maison blanche, dans la Vallée de la Brésine. D'autre part, le Tome III des Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel (p. 7), mentionnant cet animal dans la liste des dons de 1840-1841, nous croyons pouvoir affirmer que le loup en question est celui qui fut tué en 1840.

D'après M. E. Petitpierre (Musée neuch. 1889), un loup fut tué à Crémalmont sur Couvet par Marillier vers 1840. Ses Archives ne fournissent pas d'information corroborant exactement celle-ci et il se pourrait qu'elle se rapportât à l'un des animaux mentionnés ci-dessus. Quoiqu'il en soit, citons ce qu'en dit M. G. Petitpierre : « Dès le lendemain, Marillier promenait l'animal dans le village de Couvet, suivi d'une bande d'enfants. Se le vois encore, dressant sa grande taille, racontant qu'il avait mis quatre balles et triple charge dans son fusil, comment le recul de l'arme l'avait fait tomber à la renverse. Aussi les piècettes et les batraciens saient-ils de tous les côtés ; il l'avait du reste bien mérité, car, ayant fixé son appât, un morceau de viande grillée, par une chaîne à un arbre, au bord de la forêt, il s'était construit une butte en branches de sapin dans le boisage, et il y avait passé deux nuits presque entières ».

(A suivre).

Aug. Dubois.

FLORISTIQUE DU JURA

(Notes et observations de M. A. Gaille, pharmacien à St. Aubin).

- Trollius europaeus*, L. : - Descend jusqu'à environ 500 m. d'altitude dans le Vallon de la Cannax, où il se trouve en compagnie de quelques *Gentiana verna* (I)
- Barbarea verna*, Aschers. : - Concise, pas rare à Sausanne.
- Cardamine impatiens*, L. : - Mont-Aubert sur Concise (chemin au Sud de l'essortée, près de la Roche).
- Dentaria digitata* et *pinnata*, Lam. : - Descendent dans la plaine. (Abondantes au Mauremont).
- Sisymbrium sinapistrum* (Cantz) : - Genève; Grandson. - Cultivé autrefois par moi à Fressens, où il semble vouloir se perpétuer.
- Erysimum orientale*, R.Br. : - Onnens, route de la Gare - Montoz de Malleray. Pied du Moron. Ciel-matt. Dans chacune de ces trois dernières stations un exemplaire (Aug. Charpié).
- Brassica nigra*, Koch. : - Concise.
- Thlaspi alpestre*, L. : - Descend à Concise jusqu'à la voie ferrée.
- Lepidium Draba*, L. et *L. ruderale*, L. : - Se sont répandus partout.
- Vaccaria parviflora* (Mönch) : - Cette plante, qui se trouve surtout dans les champs de céréales dans le bassin du Léman, affectionne dans le canton de Neuchâtel les voies ferrées. Rencontrée à St. Aubin (gare), à Cuvernier (gare), etc.
- Melandrium noctiflorum*, Fr. : - Onnens, Concise.
- Astragalus cicer*, L. : - Constaté de nombreux exemplaires en 1909 à la gare du Champ-du-Moulin, sur Bôle et sur St. Aubin, entre Cortaillod et la Cuilière de Devaux.
- Mespilus germanica*, L. : - Pas rare dans les bois entre Vaumarcus et Concise. Il y fructifie.
- Hydrocotyle vulgaris*, L. : - Concise.
- Matricaria suavolens*, Buch.-M. *discoidea*, DC. : - Cette plante se répand de plus en plus dans le N. de la Suisse. Je l'ai plantée à Fressens où j'en avais cultivé quelques pieds.
- Senecio spatulifolius*, DC. (*Cineraria tenuifolia*, Gmel.) : - Encore abondant ces dernières années dans les marais d'Orbe.
- Carduus pycnocephalus*, Jacq. : - Sa station de Genève étant devenue précaire, j'ai introduit cette espèce à la Béroche (Fressens, St. Aubin), où elle semble vouloir se maintenir.
- Centaurea calcitrapa*, L. : - Toujours abondante aux abords du four à chaux, près des tunnels du Mauremont.
- Lactuca saligna*, L. : - Ça et là dans les champs à Vaumarcus.
- Lactuca virosa*, L. : - Se maintient bien sous la gare de Gorgier.
- Pyrola media*, Sw. : - Sommet du Creux-du-Van, vers la Grand-Vy.
- Jasminum fruticans*, L. : - Bien introduit à Vaumarcus, où il semble devoir se maintenir.
- Lithospermum purpureo-cœruleum*, L. : - Treycavagny près Yverdon.
- Mentha nepetoides*, Lej. : - Encore en 1909 à Chex-le-Bart.
- Mentha viridis*, L. : - A disparu du rivage de St. Aubin, où elle était abondante.
- Salvia glutinosa*, L. : - Fressens, Vaumarcus.
- Salvia sylvestris*, L. : - J'ai trouvé plusieurs exemplaires de cette espèce en 1903, tant à Genève qu'à Senzbourg. Elle doit avoir passé inaperçue et se trouver ailleurs.
- Galeopsis dubia*, Leers. : - La Béroche; spécialement abondant entre Vaumarcus et la Raïsse, où il forme de nombreux hybrides (*G. angustifolia* x *dubia*); fleurs roses ou panachées.

- Teucrium scordium*, L. - Rivage à Concise, Corcelettes, etc.
Lysimachia punctata, L. - Abondant entre la Raisse et Vaumarcus, dans un petit bois.
Polychnemum majus, A. Br. - Voie ferrée à Grandson.
Parietaria officinalis, L. - Concise.
Salix daphnoides, L. - Rivage à Concise, mais seulement ♀.
Orchis palustris, Jacq. - Entre Grandson et les Guilières sur le rivage du lac. Très nombreux exempl.
Gymnadenia odoratissima, Rich. - J'en ai trouvé deux exemplaires sur le Qos d'âne, qui avaient le port d'un *G. conopsea*, R. Br., mais dont l'éperon ne dépassait pas l'avare.
Cœloglossum viride, Hartm. - Descend jusqu'au bord du lac de Neuchâtel à Concise.
Tulipa Maloevensis, Reb. - Introduite par moi à la Lance en 1902, elle s'y maintient.
Asphodelus luteus, L. - Introduite autrefois par M. de Buren près de Vaumarcus, elle s'y perpétue.
Muscaris botryoides, Dec. - Abondant dans le verger de la Lance.
Cladium mariscus, R. Br. - Rivage de Concise à Yverdon, par places.
Scirpus maritimus, L. - Estavayer (encore en 1886); Yvonand (encore en 1901).
Eragrostis minor, Host. - Se trouve un peu partout, depuis une dizaine d'années, sur nos voies ferrées.
 Il n'en est pas de même d'*E. pilosa*, Beauv. et *E. major*, Host., dont il faudrait assurer des stations.
Adiantum capillus-veneris, L. - Se maintient sous Sauges dans les grottes du lac. Il se trouve aussi, dans des lieux analogues entre Vaumarcus et la Raisse (mais toujours sur le canton de Neuchâtel), en petit nombre d'exempl.
Ceterach officinarum, Willd. - A disparu de la station de Concise, par suite de la réparation d'un mur. Se maintient entre Gorgier et le Château et continue à se multiplier abondamment entre St-Aubin et Tivoli (route cantonale et vignes).
A. Gaïlle, St-Aubin.

DEUX MOLLUSQUES TROUVÉS ACCIDENTELLEMENT À NEUCHATEL



Le 5 Avril dernier, en passant Place du Marché à Neuchâtel, j'ai vu, rampant sur le bord de la fontaine, deux mollusques étrangers à la faune du Jura.

Un est l'*Helix aspersa*, Müller. C'est une espèce comestible, un peu plus petite que notre *Helix pomatia*, Linné (Hélice vigneronne). Elle est remarquable par son test jaunâtre coupé de stries brunes qui elles-mêmes sont tachées de jaune. Le sommet de la spire est grisâtre. L'exemplaire était jeune. Cette espèce vit en Italie, en France (je l'ai trouvée en Bretagne) et jusqu'en Angleterre. Des marchands de comestibles l'ont introduite à Genève et à Scaudanne, où elle s'est beaucoup multipliée. M. le Dr. S. Godet l'a déjà trouvée à Neuchâtel, mais, jusqu'à maintenant, elle ne paraît pas s'y être établie.

Sa deuxième espèce n'a jamais été rencontrée, même accidentellement, dans notre contrée. C'est l'*Euparypha pisana*, Müller, sp. (*Helix pisana*, Müller). Sa coquille adulte a la taille de notre *Tachea nemoralis*, Linné, sp. - Le test est clair, mais parsemé de taches et de stries brunes. Ses dix exemplaires que j'ai trouvés sont tous très petits. Ce mollusque ainsi jeune est différent de l'adulte : la coquille est aplatie, ayant une carène assez forte sur le côté. Certains spécimens sont rayés, tandis que d'autres simplement tachetés.

Sinni a fait une espèce spéciale (*Helix albella*, L.) pour des jeunes de l'*Euparypha pisana* (Voir Ross-mässler - Iconographie der Land und Süßwasser Mollusken, Dresden 1835. - Planche 26, figure 359 à et planche 39, figure 540).

Cette espèce amenée accidentellement à Neuchâtel par des marchands de légumes du Midi, s'y acclimatera-t-elle ? C'est peu probable.

Jean Piaget,
élève du Collège latin.

—————♦—————

Avis. - Les N°s de Septembre et Octobre seront expédiés ensemble, dans la première semaine d'Octobre.